

BRASLES INFOS

LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 7 JUILLET 2020 - SUPPLÉMENT DU N°69

Conseil Municipal du mercredi 1^{er} juillet 2020

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Par convocations individuelles adressées le 23 juin 2020 aux conseillers municipaux, le conseil municipal de BRASLES est invité à se réunir en séance ordinaire, le 1^{er} juillet 2020, Salle Condorcet, sous la présidence de Madame Julie CONTOZ.

Les présents : Nathalie AL-KHATIB, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Christelle BRAYET-COLAS, Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Claire MICHEL, Armelle MUNIER, Magali PERROY, Clarisse PERTOIS, Stéphanie SOARES, Hervé BOUILLARD, Joël BROCHOT, Laurent COUVREUR, Jean-Luc DAVID, Loïc DOBRISKI, Mickaël GOUVENEAU, Jérôme LAPOINTE, Stéphane MALEZE, Patrice MEVEL
Blandine BARANZINI-GOUHENANT est désignée secrétaire de séance.

En préambule, Madame le Maire demande à l'assemblée d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Budget Primitif 2020 – budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 tel que décrit dans le document annexé (disponible en Mairie) et conformément aux indications précisées ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Le budget principal, pour l'exercice 2020, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

Section de fonctionnement : Recettes 917 700,00 €
Dépenses 917 700,00 €

Section d'investissement : Recettes 356 170,00 €
Dépenses 356 170,00 €

Budget annexe « action sociale » 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 tel que décrit dans le document annexé (disponible en Mairie) et conformément aux indications précisées ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2020, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

Section de fonctionnement : Recettes 11 445,00 €
Dépenses 11 445,00 €

Reversement au budget « action sociale » du produit des concessions de cimetière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du produit de la vente des concessions funéraires au profit du seul budget annexe « action sociale »

Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

L'Assemblée, après avoir délibéré des taux d'imposition applicables à chacune des trois taxes directes locales, fixe les taux suivants pour l'année 2020, inchangés par rapport à 2019 :

TAXE D'HABITATION 10,77 %
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI 7,43 %
TAXES SUR LE FONCIER NON BÂTI 36,83 %

Subventions versées aux associations dans le cadre du vote du budget

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour l'année 2020, une subvention aux associations suivantes :

2000 Histoires de mon village : 200,00 €
A.R.B.R.E.S. : 11.427,00 €
Voir Autrement : 150,00 €
Association Brasloise et Glanoise des Parents d'Elèves : 250,00 €
Brasles Demain : 1.000,00 €
Castel Automobile Club : 100,00 €
Coopérative scolaire : 1.170,00 €
Croix rouge : 150,00 €
Les Restos du Cœur : 150,00 €
Secours Catholique : 150,00 €
Secours Populaire : 150,00 €

Triathlon de l'Omois : 200,00 €
Anciens Combattants : 430,00 €
1FO100NUAGES : 1.500,00 €
ASMACT : 150,00 €
Anat de l'Omois : 150,00 €
IMAGINE&VOUS : 150,00 €
La Ressourcerie « Au bas de l'Aisne » : 300,00 €

TOTAL : 17.777,00 €

Fixation du montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de distribution de gaz

Madame le Maire rappelle qu'il revient à la commune de délibérer pour percevoir annuellement la RODP. Il convient dès lors de fixer ce montant de redevance au taux maximum en fonction du linéaire, arrêté au 31 Décembre de l'année précédente. Le conseil municipal adopte ainsi les propositions qui lui sont faites par le distributeur de gaz GRDF, et fixe le montant de la redevance RODP pour l'année 2020 à 652,24 €.

Renouvellement de la convention de partenariat entre les communes de Brasles et de Gland dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat pour une durée de 3 ans.

Vente d'une parcelle communale aux consorts MAILLET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la cession d'une parcelle communale cadastrée AC 122 aux consorts MAILLET et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes y afférents.

Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide du versement d'une prime exceptionnelle pour les agents de la commune de Brasles (titulaires, stagiaires, contractuel de droit public et de droit privé) ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

L'Assemblée, après en avoir délibéré, adopte le règlement intérieur du Conseil municipal présenté par Madame le Maire (document consultable en mairie).

Constitution des commissions municipales

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, valide la mise en place et la composition de 4 commissions communales :

> Commission Finances

Membres : Julie CONTOZ, Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Patrice MEVEL, Claire MICHEL, Armelle MUNIER et Clarisse PERTOIS

> Commission Environnement/Urbanisme/Travaux/Voirie

Membres : Joël BROCHOT, Julie CONTOZ, Jean-Luc DAVID, Loïc DOBRISKI, Mickaël GOUVENEAU, Jérôme LAPOINTE, Stéphane MALEZE, Claire MICHEL et Magali PERROY

> Commission Information/Concertation/Citoyenneté/Défense

Membres : Nathalie AL-KHATIB, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Christelle BRAYET-COLAS, Julie CONTOZ, Jean-Luc DAVID et Armelle MUNIER

> Commission Affaires scolaires/Périscolaires

Membres : Nathalie AL-KHATIB, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Hervé BOUILLARD, Julie CONTOZ, Laurent COUVREUR, Jérôme LAPOINTE, Armelle MUNIER, Clarisse PERTOIS et Stéphanie SOARES

Désignation des représentants du Conseil Municipal pour le CCAS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme délégués au CCAS :

Présidente : Julie CONTOZ

Titulaires : Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Christelle BRAYET-COLAS, Joël BROCHOT, Jérôme LAPOINTE, Marie Rose MERCIER, Armelle MUNIER

Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Dans le cadre de la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs, le Conseil Municipal propose 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants, ceci afin de procéder à la désignation des membres de la commission, à savoir :

Présidente : Julie CONTOZ

Commissaires titulaires : Jérôme LAPOINTE, Michel DEVAUGERME, Marie-Rose MERCIER, Magali PERROY, Jean-Claude VENNEKENS, Simone MAILLARD, Claire MICHEL, Alain LERICHE, Joël BROCHOT, Mickaël GOUVENEAU, Patrice MEVEL, Michel DEHU

Commissaires suppléants : Patrice FRANCOIS, Loïc DOBRISKI, Philippe DECHELLE, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, André DAGONNET, Hervé BOUILLARD, Armelle MUNIER, Paul LENAERTS, Pierre BRAY, Henri DECHELLE, Christine LOINTIER, Guy DEVAUGERME

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil municipal désigne comme membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Présidente : Julie CONTOZ

Titulaires : Loïc DOBRISKI, Jérôme LAPOINTE et Jean-Luc DAVID

Suppléants : Patrice MEVEL, Claire MICHEL et Armelle MUNIER

Désignation du délégué au Comité National d'Action Social

Le Conseil municipal désigne Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER comme délégué au CNAS.

Désignation du délégué au sein de l'Association Foncière de Remembrement

Le Conseil municipal désigne Jean-Luc DAVID comme délégué au sein de l'Association Foncière de Remembrement de Brasles.

Désignation du délégué de la commune pour les questions de défense

Le Conseil municipal désigne Magali PERROY comme déléguée pour les questions de défense.

Désignation des délégués de la commune au SIVU de la Picoterie

Le Conseil municipal désigne comme délégués au SIVU de la Picoterie :

Titulaires : Julie CONTOZ et Christelle BRAYET-COLAS

Suppléants : Stéphanie SOARES et Nathalie AL-KHATIB

Désignation des délégués de la commune à l'association des Maires des communes riveraines de la Marne et ses affluents (CORIMA)

Le Conseil municipal désigne comme délégués au CORIMA : Jérôme LAPOINTE et Hervé BOUILLARD

Désignation des délégués de la commune à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne

Le Conseil municipal désigne comme délégués à l'USEDA : Julie CONTOZ et Loïc DOBRISKI

Désignation des représentants de la commune au bureau de l'association foncière de remembrement

Le Conseil Municipal désigne comme représentants de la commune de Brasles au sein de l'Association Foncière de Remembrement :

Titulaires : Claire MICHEL

Alain LERICHE

Simon CELLIER

Suppléants : Jean-Luc DELAHAYE

Julie DECHELLE

Participation communale au 100 % « Education artistique et culturelle »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement facultatif du dispositif 100% EAC « Education artistique et culturelle », proposé par les ministres de la Culture et de l'Education Nationale, dans le cadre d'un projet coordonné par la CARCT.

Groupement de commandes « zébras »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au groupement de commandes de la CARCT afin de réaliser les zébras matérialisant les arrêts de bus sur la commune.

Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature d'une convention de délégation de compétence de la CARCT vers les communes concernant la gestion des eaux pluviales urbaines, afin de permettre à la CARCT de créer un service communautaire dédié à la gestion de cette compétence.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la Séance à 23h30.



PANNEAU POCKET / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), **téléchargez l'application GRATUITE Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette**. Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi et le vendredi** : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 / **Le mercredi** : de 08h30 à 12h00 /
Le mardi et le jeudi : de 13h30 à 17h30 / **Le samedi** : de 10h00 à 12h00
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr